

# SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021

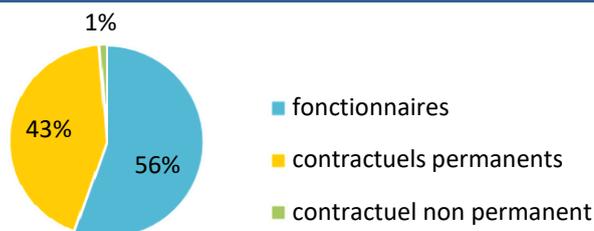
## COMMUNE DE PULNOY

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2021. Elle a été réalisée via l'application [www.bs.donnees-sociales](http://www.bs.donnees-sociales) des Centres de Gestion par extraction des données 2021 transmises en 2022 par la collectivité au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.

### Effectifs

#### 81 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 45 fonctionnaires
- > 35 contractuels permanents
- > 1 contractuel non permanent



#### 2 contractuels permanents en CDI

#### Précisions emploi non permanent

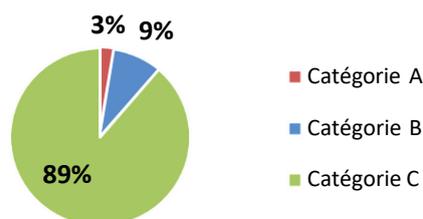
- ▮ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ▮ Aucun contractuel non permanent recruté comme saisonnier ou occasionnel
- ▮ Personnel temporaire intervenu en 2021 : 3 agents du Centre de Gestion et aucun intérimaire

### Caractéristiques des agents permanents

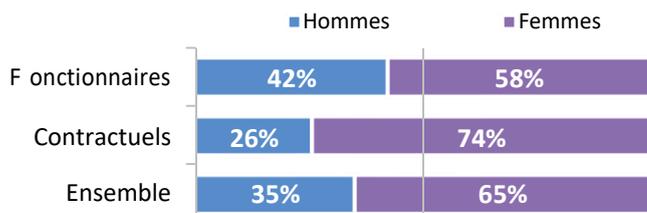
#### Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	33%		19%
Technique	38%	40%	39%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	11%	11%	11%
Police	4%		3%
Incendie			
Animation	13%	49%	29%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Répartition des agents par catégorie



#### Répartition par genre et par statut

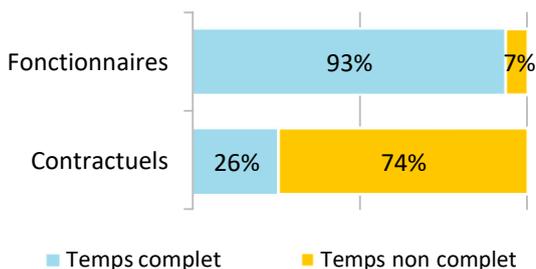


#### Les principaux cadres d'emplois

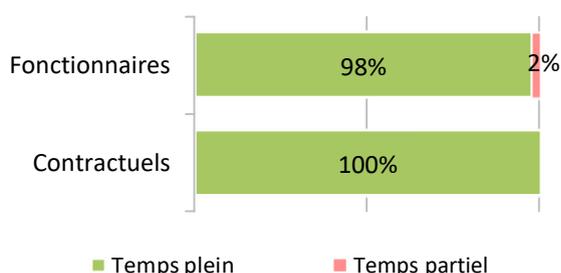
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	35%
Adjoints d'animation	28%
Adjoints administratifs	13%
ATSEM	10%
Rédacteurs	5%

## Temps de travail des agents permanents

### Répartition des agents à temps complet ou non complet



### Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



### La filière la plus concernée par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Technique	18%	57%

### Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel  
4% des femmes à temps partiel

## Pyramide des âges

### En moyenne, les agents de la collectivité ont 42 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	47,61
Contractuels permanents	34,50
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>41,88</b>

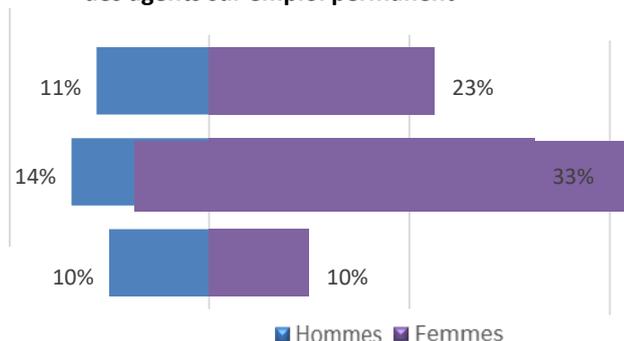
Tranche d'âge	
Contractuel non permanent	de 25 à 30

de 50 ans et +

de 30 à 49 ans

de - de 30 ans

### Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

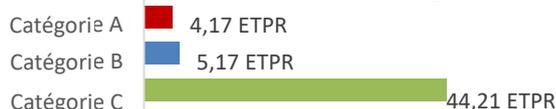
## Équivalent temps plein rémunéré

### 54,24 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

- > 38,86 fonctionnaires
- > 14,69 contractuels permanents
- > 0,69 contractuel non permanent

98 717 heures travaillées rémunérées en 2021

### Répartition des ETPR permanents par catégorie



## Positions particulières

> 2 agents en disponibilité

> Un agent dans une autre situation (disponibilité d'office, congés spécial ou hors cadre)

## Mouvements

### En 2021, 39 arrivées d'agents permanents et 28 départs

1 contractuel permanent nommé stagiaire

#### Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2020 <sup>1</sup>	Effectif physique au 31/12/2021
69 agents	80 agents

<sup>1</sup> cf. page 7

#### Variation des effectifs\*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

Fonctionnaires	▮	4,7%
Contractuels	▮	34,6%
<b>Ensemble</b>	▮	<b>15,9%</b>

### Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats remplaçants	75%
Mise en disponibilité	7%
Mutation	7%
Démission	7%
Détachement	4%

### Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	74%
Voie de mutation	10%
Remplacements (contractuels)	8%
Voie de détachement	5%
Voie de concours, sélection professionnelle	3%

\* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2021 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020)

## Évolution professionnelle

### 2 bénéficiaires d'une promotion interne sans examen professionnel nommés

dont 50% des nominations concernent des femmes

### Aucun lauréat d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité

### 18 avancements d'échelon et un avancement de grade

### Aucun lauréat d'un examen professionnel

### Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

## Sanctions disciplinaires

### Aucune sanction disciplinaire prononcée en 2021

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2021

	Hommes	Femmes
Sanctions 1 <sup>er</sup> groupe	0	0
Sanctions 2 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 3 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 4 <sup>ème</sup> groupe	0	0

## Budget et rémunérations

### Les charges de personnel représentent 62,31 % des dépenses de fonctionnement

<b>Budget de fonctionnement*</b>	3 662 507 €	<b>Charges de personnel*</b>	2 282 088 €	➔	<b>Soit 62,31 % des dépenses de fonctionnement</b>
* Montant global					

<b>Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :</b>	<b>1 391 982 €</b>	<b>Rémunérations des agents sur emploi non permanent :</b>	
Primes et indemnités versées :	284 002 €		12 636 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	63 018 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	10 955 €		
Supplément familial de traitement :	1 221 €		
Indemnité de résidence :	407 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €		

### Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	s	s	26 326 €		22 719 €	
Technique				s	23 192 €	34 612 €
Culturelle						
Sportive						
México-sociale	s	s			19 486 €	31 660 €
Police						s
Incendie						
Animation				s	26 898 €	23 489 €
<b>Toutes filières</b>	<b>45 445 €</b>	<b>s</b>	<b>25 900 €</b>		<b>23 082 €</b>	<b>28 641 €</b>

\*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

## Absences

### En moyenne, 26,9 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire

- En moyenne, 7,5 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	<b>5,14%</b>	<b>2,04%</b>	<b>3,78%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Taux d'absentéisme médical</b> (toutes absences pour motif médical)	<b>7,36%</b>	<b>2,04%</b>	<b>5,03%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	<b>7,36%</b>	<b>2,04%</b>	<b>5,03%</b>	<b>0,00%</b>

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)

87,2 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé

La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

## Accidents du travail

### 5 accidents du travail déclarés au total en 2021

- > 5 accidents du travail pour 81 agents en position d'activité au 31 décembre 2021
- > En moyenne, 6 jours d'absence consécutifs par accident du travail

## Handicap

*Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.*

### 3 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- 3 travailleurs handicapés fonctionnaires
- 0 travailleur handicapé en catégorie A, 1 en catégorie B, 2 en catégorie C

## Prévention et risques professionnels

### ASSISTANT DE PRÉVENTION

1 assistant de prévention désigné dans la collectivité

### FORMATION

3 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

Coût total des formations : 1 035 €

Coût par jour de formation : 345 €

### DÉPENSES

La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 11 878 €

### DOCUMENT DE PRÉVENTION

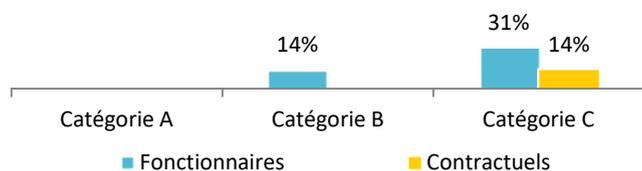
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Dernière mise à jour : 2021

## Formation

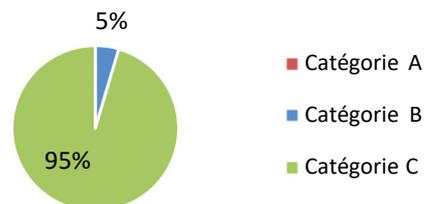
**En 2021, 21,3% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour**

**Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021**



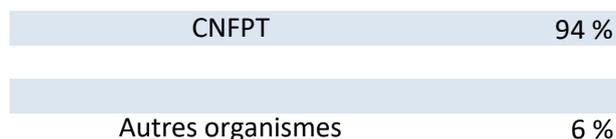
**44 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021**

**Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique**



**17 115 € ont été consacrés à la formation en 2021**

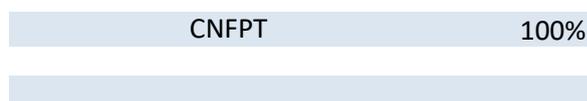
**Répartition des dépenses de formation**



**Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :**

**> 0,6 jour par agent**

**Répartition des jours de formation par organisme**



## Action sociale et protection sociale complémentaire

**La collectivité participe aux contrats de prévoyance**

**L'action sociale de la collectivité**

- Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale

Montants annuels	Santé	Prévoyance
<b>Montant global des participations</b>	<b>0€</b>	<b>8 349 €</b>
<b>Montant moyen par bénéficiaire</b>	<b>0 €</b>	<b>232 €</b>

## Relations sociales

**Comité Technique**

4 réunions en 2021 dans la collectivité